

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

**Séance du mercredi 23 janvier 2013**

L'an deux mille treize et le **vingt trois janvier**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

**Etaient présents** : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN JEANNE-LOUISE, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martiné ABAUL, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Jean-Luc GRABIN.

**Absents** : MM. Antoine BARNAY, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Evelyne DOS- SANTOS, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

**Absents excusés** : MM. Antoni LOUIS-LEOPOLD, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Danielle RAYMOND Chantal LAPERDRIS.

**Procuration** : MM. Antoni LOUIS-LEOPOLD et Christine ALIKER, ont donné respectivement procuration à MM. Luc CLEMENTE et Marie GARON.

**Président de Séance** :  
Luc CLEMENTE, Maire

**Secrétaire de Séance** :  
Annette CATAYEE

**12<sup>ème</sup> EDITION MATINIK CARIBBEAN CARNIVAL**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Elise JEAN-BAPTISTE, 8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire – Elue délégué aux Finances informe l'assemblée que l'association MATJILPA organise la 12<sup>ème</sup> édition du « Matinik Caribbean Carnival » et sollicite la ville de SCHOELCHER pour une parade carnavalesque d'orchestres de rue, le Vendredi 25 janvier 2013, sur la place des Arawaks.

Il s'agit d'un spectacle en plein air sur podium, permettant à 6 ou 7 groupes de carnaval (4 de Guadeloupe et 3 de Martinique) d'évoluer différemment que dans la rue.

L'association organisatrice de cette opération, sollicite la ville de SCHOELCHER afin d'être partenaire de la manifestation, en lui demandant de prendre en charge les points suivants :

- la mise à disposition d'un podium et d'une avancée de scène avec ceinture de barrières Vauban ;
- l'installation de 4 chapiteaux avec rideaux ;
- la mise à disposition d'un espace de restauration (400 personnes environs) ;
- la prise en charge :
  - o du dispositif de sécurité ;
  - o de la sonorisation ;
  - o de la police municipale ;
  - o de la gendarmerie ;
  - o des pompiers....

La commission Finances en sa séance du 21 janvier 2013 a émis un avis favorable à la tenue de la manifestation pour un budget prévisionnel de trois mille quatre cent six euros et quatre vingt quatre centimes (3 406,84 €).

---

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Elise JEAN-BAPTISTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **d'approuver la manifestation et le budget ;**
- **d'imputer la somme de trois mille quatre cent six euros quatre vingt quatre euros (3 406,84 €) au budget communal.**

---

Pour extrait certifié conforme,  
Schoelcher, le 04 FEV. 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

